

Madame, Monsieur,

**Conditions d'admission :**

Dans toutes les classes, les enfants sont admis et répartis en fonction des places disponibles :

L'école française de Bata est reconnue par le ministère de l'Éducation nationale française.

Maternelle : enfants nés de 2017 à 2020

- Les enfants ne peuvent fréquenter la maternelle qu'à partir de 2 ans.
- Les enfants doivent être propres (ne portent pas de couche en journée).

Élémentaire : du CP au CM2

- Les élèves doivent être francophones.
- Si les élèves n'ont pas fréquenté une école française homologuée, l'école se réserve le droit de faire passer un test de langue dont les résultats conditionneront l'admission.

Collège :

- La scolarité au collège se fait avec l'appui du CNED (Centre national d'enseignement à distance).
- L'école procède à l'inscription et assure le suivi pédagogique et administratif de l'élève.
- Les élèves ne provenant pas d'une école française homologuée par le ministère de l'Éducation nationale devront passer un test de niveau. Les dossiers d'inscription devront être validés par le conseiller de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France.

Le dossier d'inscription doit être rempli le plus précisément possible et retourné pour le 06 septembre 2022, au plus tard.

**Pièces justificatives à joindre au dossier :**

- Le certificat de vaccination à jour (ou la copie du carnet de santé)
- Une copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, acte de naissance)
- Une photo d'identité
- Le dossier scolaire (bulletin de notes, livret de compétences, décision d'orientation, etc.)

- **Frais de scolarité :**

Les frais de scolarité sont à régler en trois versements.

Pour toute inscription, le règlement d'un trimestre d'avance est demandé.

- Tarif annuel unique, de la maternelle au collège : 5 000 000 XAF

Trimestre 1 : période de septembre à décembre (1 700 000 XAF). A payer avant le 09-09-2022.

Trimestre 2 : période de janvier à mars (1 700 000 XAF). A payer avant le 09-12-2022.

Trimestre 3 : période d'avril à juin (1 600 000 XAF). A payer avant le 07-04-2023.

Frais complémentaires d'inscription pour les élèves de collège : tarif CNED 2022-2023 + frais postaux : 700 000 XAF

- Réduction tarifaire accordée aux particuliers : 5 % de réduction par enfant, à partir du deuxième enfant. **La réduction ne sera pas appliquée en cas de retard de paiement.**

Fournitures scolaires :

Les fournitures scolaires de rentrée sont commandées par l'école et sont à la charge des parents.

Le montant de ces fournitures sera ajouté à la facture du 1<sup>er</sup> trimestre.

Maternelle : **20 000** XAF - élémentaire : **30 000** XAF - collège : **40 000** XAF

Les enseignants vous remercient de respecter la date de rentrée scolaire qui aura lieu le **jeudi 01 septembre 2021.**